

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS À L'ATTENTION DES PATIENTS ET DES FAMILLES

Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé

Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé

La *Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé* (LPRPS) du gouvernement de l'Ontario est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2004. Cette loi fixe des règles sur la collecte et l'utilisation de renseignements sur les patients. Le présent document vise à vous informer sur la nouvelle *Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé*.

Collecte de renseignements personnels

Nous recueillons des renseignements personnels et sur votre santé, directement auprès de vous ou auprès de la personne qui agit en votre nom. Les renseignements recueillis peuvent comprendre votre nom, votre date de naissance, vos antécédents médicaux, le dossier de vos visites médicales et les soins que vous avez reçus. À l'occasion, avec votre consentement, nous pouvons recevoir et recueillir des renseignements d'autres sources.

Utilisation et divulgation des renseignements personnels sur la santé

Nous utilisons et divulguons vos renseignements personnels sur votre santé comme suit :

- Pour vous traiter et vous soigner.
- Pour obtenir le paiement de vos traitements et de vos soins (auprès de l'Assurance-santé de l'Ontario, de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT), votre assurance privée ou d'autres).
- En vue d'activités de gestion des risques.
- En vue d'activités d'amélioration de la qualité, comme des sondages.
- Pour des besoins de formation.
- Pour effectuer des recherches.
- À des fins statistiques.
- Pour des activités de financement pour améliorer nos programmes et nos services.
- Pour répondre aux exigences juridiques et réglementaires.
- À d'autres fins permises ou exigées par la loi.

Vous avez le choix

En ce qui concerne les utilisations et divulgations de vos renseignements personnels sur votre santé indiquées ci-haut, vous avez le choix. Vous pouvez avoir accès à vos données personnelles et les corriger au besoin, ou vous pouvez retirer votre consentement pour certains des cas énumérés ci-haut (sous réserve de certaines exceptions prévues par la Loi). Pour ce faire, veuillez communiquer avec nous tel qu'indiqué ci-après.

Nous nous engageons à protéger vos renseignements personnels sur votre santé

Voici une liste d'engagements pris pour protéger vos renseignements personnels :

- Nous prendrons des mesures pour protéger vos renseignements personnels contre le vol, la perte, ou encore l'accès, la duplication, la divulgation et l'élimination non autorisés.

- Nous effectuerons des vérifications et mènerons des enquêtes pour surveiller et contrôler le respect de notre politique en matière de protection des renseignements personnels.
- Nous prendrons des mesures pour nous assurer que toutes les personnes qui nous offrent des services protègent également vos renseignements personnels et ne les utilisent qu'aux fins prévues.

Pour communiquer avec nous

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels, ou pour nous faire part de vos préoccupations au sujet de ces pratiques, veuillez communiquer avec :

Jeff Curtis, Chief Privacy Officer
SHSC Privacy Office
2075 Bayview Avenue
Toronto, Ontario M4K 3G9
T: 416.480.6100 ext. 1236 or privacy@sunnybrook.ca

Vous pouvez également porter plainte auprès de la Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario si vous pensez que vos droits ont été violés. Vous pouvez communiquer avec la Commissaire comme suit:

Dr Ann Cavoukian
Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario
2, rue Bloor Est, Bureau 1400
Toronto (Ontario) M4W 1A8
416-326-3333
commissioner@ipc.on.ca
<http://www.ipc.on.ca/french/Home-Page/Default.aspx>